



Procès-Verbal

5 février 2018
DATE RÉDACTION

Réunion de Comité de Direction du Mardi 23 janvier 2018
OBJET

Participants :

Membres du Comité de Direction : Marc Touchet – Claude Delforge – Raymond Fournel – Gérard Capello – Guy Glaria – Bertrand Voisin – Daniel Durand - Hervé Cantiani – Georges Flouret – Bernard Ladrat

Assiste : Séverine Telle

Excusé : Guy Cousin

Destinataires : Comité directeur

1. APPROBATION DU DERNIER RELEVÉ DE DECISIONS DE L'ANPDF

Le dernier relevé de décision de l'ANPDF est approuvé à l'unanimité des Membres Présents.

2. INFORMATIONS DU PRÉSIDENT

• Groupe de travail sur les compétences des Ligues et Districts

Le Président, Marc Touchet, informe les membres du Conseil d'Administration de la mise en place d'un groupe de travail sur les compétences des Ligues et Districts.

Il précise par ailleurs que Didier Anselme (Président du Collège des Présidents de District), Claude Delforge (Secrétaire Général de l'ANPDF), Christophe Sollner, Jérôme Boscari, André Massardier et lui-même sont également composent ce groupe.

La première réunion se tiendra le 25 janvier 2018.

• Subventions

Le Président, Marc Touchet, informe les Membres du Comité de Direction de la réception de la subvention fédérale.

• Site internet

Le Président, Marc Touchet, informe les membres du comité de direction de la mise en place du site au format WordPress. Séverine et Claude Delforge doivent procéder à la rédaction des articles afin que le service informatique puisse procéder à la publication.



- **Révision du logo de l'ANPDF**

Le Président, Marc Touchet, demande à Claude Delforge des ébauche afin de les présenter au prochain comité de direction du 26 avril 2018.

3. REUNIONS DE SECTEUR

3.1. Secteur 1

Bertrand Voisin et Guy Cousin, responsables du secteur 1, explique comment s'est passé la réunion.

Le compte rendu est distribué aux membres du Comité de direction.

3.2. Point sur les secteurs

Les dates et lieux des prochaines réunions sont les suivantes :

- Secteur 1 : Rennes, pas de date communiquée pour l'instant
- Secteur 2 : 6 et 7 avril 2018 à Orléans
- Secteur 3 : 16 et 17 mars à Amnéville
- Secteur 4 : 14 et 15, dans l'Ain
- Secteur 5 : dans le Tarn, pas de date communiquée pour l'instant

Le Trésorier, Raymond Fournel, rappelle que l'indemnité est de 300€ pour l'organisation des réunions. Les organisateurs doivent demander le remboursement avec les justificatifs.

3.3. Les thèmes des réunions

Compétences des Liges et de Districts

Avec la mise en place du groupe de travail fédéral, il semble important que les Présidents de Districts puissent également réfléchir à cette question.

L'honorariat

Afin de compléter les travaux des secteurs, le thème relatif à l'honorariat au sein de l'ANPDF est de nouveaux abordé.

Ce qui a été retenu lors des précédents travaux :

- Voix consultative pour les membres honoraires ;
- Un membre titulaire et un membre suppléant ;
- Désignations des honoraires (titulaire et suppléant) par leurs secteurs respectifs* ;
- Le Comité de direction fait le choix final du titulaire et du suppléant**.

Des incompatibilités doivent par ailleurs être envisagées. Séverine doit travailler sur la rédaction de l'article et faire la proposition au Comité de direction.



À retenir : Anticipation sur la modification statutaire de l'Assemblée générale de Verdun.

*Les responsables de secteur, le jour de l'élection, devront inscrire au procès-verbal de la réunion le déroulé de l'élection (candidats élus, absence de candidat ...)

**L'article sera proposé à l'Assemblée générale. Uniquement après ce vote, les membres du Comité de direction procéderont au choix du titulaire et du suppléant.

Séverine doit envoyer la liste des adhérents à jour à l'ensemble des membres du Comité de direction.

Les sujets locaux et d'actualité

Les membres du Comité de direction reconduisent également le thème relatif aux sujets locaux. Les particularismes des secteurs imposent la mise en place de ce thème local.

4. POINT FINANCIER

Le Trésorier fait un point sur les adhésions manquantes :

- Secteur 1 : Manche (doit régulariser dans les prochains jours)
- Secteur 2 : l'Escaut
- Secteur 3 : Haute Saône et Vosges (doit régulariser dans les prochains jours)

Secteur 4 et 5 sont à jours des cotisations « membres actifs ».

Le Trésorier fait le point sur les subventions et partenariats reçus :

- Eurofield : reçu mi-décembre
- Fédération : reçu début janvier

Les membres du Comité de direction soulignent la nécessité de faire appel à de nouveaux partenaires.

5. CONGRES 2018

Le Congrès aura lieu les 21 et 22 septembre 2018 à Verdun.

Hervé Cantiani présente les avancées de l'organisation.

Le Président Marc Touchet souligne le fait que la méthode ateliers le matin et assemblée générale l'après-midi est un bon concept et que nous devons le reprendre pour ce Congrès. Il invite les membres du Comité de direction à réfléchir sur les thèmes qui seront abordés cette année.

Le Trésorier fait le point sur les sommes allouées pour le Congrès, à l'organisateur, par l'ANPDF.

Séverine doit faire l'annonce de la date du Congrès à l'ensemble des adhérents via les réseaux de l'ANPDF (Facebook, site, email).

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 12 h 30.

Le Président

Marc Touchet

Le Secrétaire Général

Claude Delforge